

« Un enfant qui lit, réussit ! »

200, rue Marigot, Gatineau (Québec) J9J 0T9,
Tél : 819-682-9130 Télécopieur : 819-682-2120,
ecole.marais@csspo.gouv.qc.ca

Suivez nous sur notre site Internet : <http://marais.csspo.gouv.qc.ca> ou sur Facebook

Juillet 2023

Très chers parents de l'École du Marais,

Au terme d'une année sans le spectre de la COVID, l'équipe de l'administration tient à vous remercier de tout cœur pour votre support, votre collaboration. Vos enfants nous ont bien démontré leur **ouverture**, leur **collaboration** et leur **engagement** qui sont les valeurs si chères à notre école.

Votre appui, chers parents, est pour nous un gage de succès pour votre enfant puisqu'ainsi, il grandit dans un environnement où la constance et la cohérence des actions des différents figures modèles est au même diapason. Nous tenons également à remercier le personnel enseignant qui a su adapter leurs pratiques pour assurer la réussite de leurs protégés. La force et l'engagement de notre belle communauté a, une fois de plus, déployé ses ailes afin de supporter nos légendaires!

Mathieu Carrière, Annie Courbron

Chers parents, chers tuteurs,

C'est avec un pincement au cœur que je vous informe qu'à compter du 1er juillet, un nouveau défi dans une autre école du CSSPO m'attend afin de continuer de grandir et d'apprendre.

Je tiens à vous remercier pour votre confiance, votre collaboration, ainsi que votre partenariat auprès de nos Légendaires. J'y ai découvert un milieu attachant et empreint de bienveillance.

J'en profite également pour vous dire que Mme Catherine Lamontagne prendra la relève avec brio, j'en suis certaine. Bienvenue à l'École du Marais! Je vous souhaite de savourer chacune des activités et aventures que vous vivrez durant la période estivale. Réalisez vos rêves!

Annie Courbron

Directrice adjointe



Vivement les vacances pour tous!

Vous trouverez dans les pages suivantes les informations importantes et nécessaires pour préparer la future rentrée scolaire, nous vous invitons à les conserver afin d'y avoir recours au moment opportun. Plusieurs élèves nous quittent l'an prochain, nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leur nouveau milieu, d'autres élèves ont fait des demandes de changements d'école. Nous invitons les parents des élèves dont la fréquentation à l'École du Marais, est encore incertaine, à **attendre après le 17 août** pour procéder aux achats de matériel.

INFO PRÉSCOLAIRE et PRIMAIRE

Info – Rentrée scolaire 2023



Prendre note de la période estivale

Le secrétariat sera fermé du 7 juillet au 13 août inclusivement.

Le centre de services scolaire sera fermé tous les vendredis du mois de juillet ainsi que du 15 juillet au 1^{er} août.

Pour nous joindre 819-682-9130, École du Marais

M ^{me} Samia Metmer secrétaire scr.marais@csspo.gouv.qc.ca	poste 826 700
M ^{me} Nathalie Pichette , agente de bureau agbu.marais@csspo.gouv.qc.ca	poste 826 703
M Mathieu Carrière, directeur mathieu.carriere@csspo.gouv.qc.ca	poste 826 701
M ^{me} Catherine Lamontagne, directrice adjointe catherine.lamontagne@csspo.gouv.qc.ca	poste 826 711
M ^{me} Valérie Legault, Technicienne en service de garde sdq.marais@csspo.gouv.qc.ca	poste 826 791



Rentrée scolaire 31 août (Accueil)

L'équipe-école attendra les élèves de la 1^{re} à la 6^e année avec impatience dans la cour d'école dès 7 h 55. Les parents pourront les accompagner.



**Pour les parents des élèves du préscolaire, une convocation sera envoyée pour annoncer l'heure de rendez-vous lors de cette première journée.*

Horaires primaire des élèves sera le suivant :

AM 7 h 55 à 11h25 Dîner 11h27 à 12h42 PM 12h45 à 15h



Horaires préscolaire des élèves sera le suivant à compter du 7 septembre:

AM 7 h 55 à 11h25 Dîner 11h27 à 12h42 PM 12h45 à 15h

Ponctualité, SAC À DOS, boîte à goûter, COLLATIONS et bouteille d'eau réutilisable

Assurez-vous que votre enfant arrive toujours avant la cloche (7 h 55).

➤ Dès son arrivée le matin, votre enfant doit avoir :

- ◆ Son sac à dos;
- ◆ Sa boîte à goûter ses collations suffisantes pour la journée ;
- ◆ Vêtements adéquats selon la température.

Chaque item devrait être identifié au nom de votre enfant. Chaque année, de trop nombreux objets personnels (vêtement, gourde d'eau, soulier, etc.) sont retrouvés sans nom.

Transport scolaire



La Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais enverra vers la mi-août prochain, les informations pertinentes concernant le transport scolaire aux élèves admissibles.

Cahiers d'activités, achat en librairie (politique CSPO 60-22-40)



La liste est disponible sur le site web de l'école sous l'onglet rentrée. Les parents sont libres de se procurer les cahiers d'activités à la librairie de leur choix. Toutefois prenez note que les cahiers d'activités seront disponibles à la **Librairie du Soleil** (voir annexe)

*Ces cahiers sont requis dès la première journée de classe. Aucun cahier n'est requis pour le préscolaire.

Frais scolaires (politique CSPO 60-22-40)

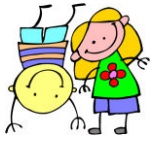


La liste des frais scolaires est disponible sur le site web de l'école sous l'onglet rentrée. Ces frais doivent être payés le premier jour de la rentrée. Un paiement global par famille est préférable. Les chèques et l'argent comptant ne seront pas acceptés.

Fournitures scolaires (politique CSPO 60-22-40)

La liste est disponible sur le site web de l'école, sous l'onglet rentrée. Il est essentiel de respecter cette liste et de ne pas faire d'ajout. **Il est important d'identifier tous les articles personnels et scolaires de votre enfant.**

Service de garde



Avez-vous fait son inscription ? Nous vous invitons à le faire **avant le 8 août** auprès de la technicienne du service de garde, M^{me} Valérie à sdg.marais@csspo.gouv.qc.ca. Pour les élèves du primaire, l'ouverture du service de garde se fera le lundi 29 août. Si votre enfant débute au préscolaire, vous devez vous référer à l'horaire de rentrée progressive.

IMPORTANT : Les heures de service de garde : 7 h 00 à 17 h 30.

Dineurs

Ce service est réservé pour tous les élèves qui ne fréquente pas le service de garde, et que le parent désire que son enfant dîne à l'école. Les frais sont de **316,80\$** pour l'année scolaire et ils sont payables dès la première journée d'école. La politique impose des frais uniformes à l'ensemble des écoles du CSSPO. Si le 30 septembre, **ces frais ne sont pas acquittés, votre enfant devra dîner à la maison.** Il est possible de communiquer avec la direction pour entreprendre une entente de paiement sur 2 versements.



IMPORTANT : Au service de garde et au service de dineurs, assurez-vous que votre enfant apporte un diner froid ou une bouteille thermos dans sa boîte à goûter.

Aucun four à micro-ondes n'est disponible pour réchauffer les repas.

Inscription au service des dineurs - Pour celles et ceux qui n'ont pas procédé à l'inscription de leur enfant en juin pour l'année scolaire, veuillez communiquer avec Madame Nathalie, agente de bureau, avant le 8 août
aqbu.marais@csspo.gouv.qc.ca

Traiteur

Le service de traiteur L'indocile sera de retour pour l'année scolaire 2023-2024. Nous prévoyons que le service débutera vers le 12 septembre. Vous en serez informés à la rentrée.



Site Web de l'école et Facebook

Vous trouverez sur notre site, plusieurs documents distribués aux élèves durant l'année. Nous vous invitons à visiter le site régulièrement et l'ajouter à vos favoris.

<http://marais.csspo.gouv.qc.ca>

Nous vous invitons aussi à aimer la page Facebook de l'École du Marais.



Bulletin final juin 2023 sur Mozaïk portail parent

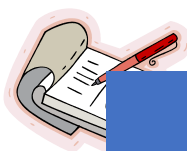
Si vous ne l'avez pas déjà fait, veuillez créer votre compte dès maintenant à **Mozaïk portail parents** pour consulter le dossier et le bulletin de votre enfant. Voici le lien :

<https://portailparents.ca/accueil/fr/>



Calendrier des réunions – réservez votre soirée !

Vous serez convoqués en début d'année pour une réunion d'information avec l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant.

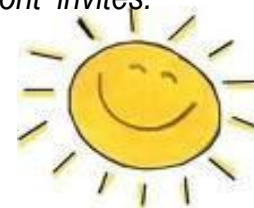


Rencontre de début d'année		
Niveau	Date	Heure/rencontre
préscolaire	Lundi 29 août 2023	18h
1re	Lundi 29 août 2023	18h30
2e	Lundi 29 août 2023	19h
3e	Jeudi 14 septembre 2023	18h
4e	Jeudi 14 septembre 2023	19h
5e	Mercredi 6 septembre 2023	18h
6e	Jeudi 7 septembre 2023	18h

Assemblée générale annuelle		
	date	Heure/endroit
Assemblée générale annuelle	Mercredi le 6 septembre	18h30 gymnase de l'école

Lors de la soirée de l'Assemblée générale, le président sortant fera la présentation de son rapport et trois postes de parents membres (de 2 ans) seront en élection. Tous les parents ayant des enfants inscrits et admis à notre école sont invités. D'autres informations détaillées vous parviendront en septembre.

**LA RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES SE FERA
Jeudi le 31 août dès 7 h 55 dans la cour.**



Passez de merveilleuses vacances et au plaisir de vous retrouver !

Monsieur Mathieu Carrière
Directeur

Madame Annie Courbron
Directrice adjointe

GUIDE DES RÈGLES DE SÉCURITÉ AU GYMNASSE

Lors des cours d'éducation physique, votre enfant doit avoir ses **OUTILS** de travail:

-Une paire d'espadrilles de course à semelle qui ne marque pas le plancher

Une chaussure doit maintenir le pied dans une position stable et amortir les chocs lors des déplacements et d'arrêts brusques afin de réduire le risque de blessures. Elle doit permettre au pied de se plier ou de pivoter sans crainte.



-Privilégier le laçage plutôt que les attaches en velcro,

Les fermetures éclair et les cordons élastiques sans nœud; ces dernières n'offrent pas un aussi bon ajustement et risquent fort de devenir inefficaces avec le temps. Les languettes d'espadrille de plus en plus grosses et larges ne permettent pas une cheville bien tenue dans le soulier.

-Un pantalon de sport

Un pantalon d'éducation physique est ample et extensible à la taille tel que le pantalon de jogging. Votre enfant pourra le porter en partant de la maison le matin de son cours d'éducation physique. Les pantalons de "jeans" et les ceintures ne sont pas acceptés.



-Un chandail à manches courtes

Une manche courte est confortable et surtout sécuritaire.



-Les bijoux

Pour la sécurité de votre enfant et des autres, les bijoux ne sont pas acceptés.



Avoir un costume adéquat avec des espadrilles bien attachées fait partie de la compétence 3 : « Développer de saines habitudes de vie »

N.B. : Les espadrilles à roulettes sont interdites (sécurité)
Le costume est obligatoire aux 2^e et 3^e cycles



Les éducateurs physiques

En fin de compte, ne te laisse pas impressionner par les marques de commerce et la publicité. Achète une chaussure confortable qui t'assure la **STABILITÉ**, l'**AMORTISSEMENT**, la **FLEXIBILITÉ** et l'**ADHÉRENCE** qui te permettra de faire des activités physiques avec plaisir et en toute sécurité.



... à talons



... à crampons



... à semelle épaisse



... détachées

Calendrier scolaire 2023-2024
Formation générale des jeunes (FGJ)
PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE

JUILLET 2023					AOÛT 2023					SEPTEMBRE 2023					OCTOBRE 2023				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7		1	2	3	4					1 ²	2 ¹	3 ²	4 ³	5 ⁴	6 ⁵
10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	4	5 ³	6 ⁴	7 ⁵	8 ⁶	9	10 ⁵	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸
17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	11 ⁷	12 ⁸	13 ⁹	14 ⁰	15	16 ⁹	17 ⁰	18 ¹	19 ²	20 ³
24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	18 ¹	19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	23 ⁴	24 ⁵	25 ⁶	26 ⁷	27
31					28	29	30	31 ¹		25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸	28 ⁹	29 ⁰	30 ⁸	31 ⁹			
					Jours de travail : 6 Jour de classe : 1					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19				
NOVEMBRE 2023					DÉCEMBRE 2023					JANVIER 2024					FÉVRIER 2024				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		1 ⁰	2 ¹	3 ²					1	1	2	3	4	5					1 ³ 2 ⁴
6 ³	7 ⁴	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	4 ¹	5 ²	6 ³	7 ⁴	8 ⁵	8	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	5	6 ⁵	7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸
13 ⁸	14 ⁹	15 ⁰	16 ¹	17	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸	14 ⁹	15 ⁰	15 ⁰	16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	12 ⁹	13 ⁰	14 ¹	15 ²	16
20 ²	21 ³	22 ⁴	23 ⁵	24 ⁶	18 ¹	19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	22 ⁵	23 ⁶	24 ⁷	25 ⁸	26 ⁹	19 ³	20 ⁴	21 ⁵	22 ⁶	23 ⁷
27 ⁷	28 ⁸	29 ⁹	30 ⁰		25	26	27	28	29	29 ⁰	30 ¹	31 ²			26 ⁸	27 ⁹	28 ⁰	29 ¹	
Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 16 Jours de classe : 15					Jours de travail : 18 Jours de classe : 17					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19				
MARS 2024					AVRIL 2024					MAI 2024					JUIN 2024				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
				1 ²	1	2 ⁷	3 ⁸	4 ⁹	5 ⁰			1 ⁶	2 ⁷	3					
4	5	6	7	8	8 ¹	9 ²	10 ³	11 ⁴	12 ⁵ F	6 ⁸	7 ⁹	8 ⁰	9 ¹	10 ²	3 ⁷	4 ⁸	5 ⁹	6 ⁰	7 ¹
11 ³	12 ⁴	13 ⁵	14 ⁶	15 ⁷	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	18 ⁸	19	13 ³	14 ⁴	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	10 ^P	11 ²	12 ³	13 ⁴	14 ⁵
18 ⁸	19 ⁹	20 ⁰	21 ¹	22 ²	22 ⁹	23 ⁰	24 ¹	25 ²	26 ³	20	21 ⁸	22 ⁹	23 ⁰	24 ¹	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20 ⁹	21 ⁰
25 ³	26 ⁴	27 ⁵	28 ⁶	29	29 ⁴	30 ⁵				27 ²	28 ³	29 ⁴	30 ⁵	31 ⁶	24	25	26	27	28
Jours de travail : 15 Jours de classe : 15					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19					Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 18 Jours de classe : 14				

Résumé :

- 180 journées de classe pour les élèves
- 20 journées pédagogiques

Journées télescopées :

- 24 août 2023
- 27 juin 2024
- 3 journées au choix de l'école

Journée pédagogique flottante :

- 12 avril 2024

Légende :

- Congés pour tous
- Congés pour les élèves ; journées pédagogiques locales
- ▲ Congés pour les élèves ; journées pédagogiques régionales
- () Début et fin de l'année de travail
- S Journée pédagogique secondaire (congé élèves secondaire)
- P Journée pédagogique préscolaire-primaire (congé élèves préscolaire et primaire)
- F Journée pédagogique flottante



*Un choix brillant
à pleins rayons !*



Cette année, la vente de cahiers et de fournitures scolaires aura lieu à la Librairie du soleil **située au 53 boul. St-Raymond, à Gatineau (secteur Hull)**. Vous pourrez faire vos achats soit :

1) en plaçant une commande en ligne dès le 26 juin au

www.librairiedusoleil.ca et obtenir vos achats :

- a) En récupérant votre commande à la Librairie du soleil, au 53 boul. St-Raymond, **au sous-sol**.
- b) Par livraison à domicile (avec frais de livraison de 18,90\$).

2) en passant au comptoir scolaire à la Librairie du soleil, au 53 boul. St-Raymond, du 10 juillet au 17 septembre 2023 :

du lundi au vendredi de 10h à 18h

le samedi de 10h à 17h

le dimanche de 12h à 17h

Nous vous conseillons fortement de placer une commande en ligne à récupérer en magasin. C'est la meilleure manière d'éviter les files d'attente et de diminuer les coûts. Si vous choisissez de passer en personne au comptoir scolaire, nous vous recommandons de passer le plus tôt possible en cours d'été, afin d'éviter les ruptures de stock.

Des questions ? Communiquez avec nous au 819-595-2414 ou par courriel à l'adresse suivante: scolaire@librairiedusoleil.ca

Au plaisir de vous servir,
L'équipe de la Librairie du soleil

53, boul. St-Raymond, suite 100, Gatineau (QC) J8Y 1R8 Tél. : 819-595-2414 Téléc. : 819-595-3672
33, rue George, Ottawa (ON) K1N 8W5 Tél.: 613-241-6999 Téléc.: 613-241-5680

Info-SDG 2023-2024

« Uni-vert »

HEURES D'OUVERTURE

Le service de garde est ouvert de 7h00 à 17h30 tout au long de l'année scolaire. Cependant, il n'y a pas de service de garde lors des jours fériés, des congés de Noël et de la période estivale.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Une fiche d'inscription doit être complétée pour tout enfant fréquentant le service de garde, et ce, annuellement. La fiche d'inscription permet de préciser les périodes de fréquentation hebdomadaire prévues.

STATUT DE FRÉQUENTATION

Un élève est considéré comme régulier lorsqu'il :

Est inscrit avant le 30 septembre

Fréquent le service de garde au moins 3 jours par semaine à raison de 2 périodes par jour.

PRÉAVIS DE DÉPART

Tout parent peut retirer son enfant du service de garde. Il convient alors d'envoyer un avis écrit à la technicienne cinq jours avant le départ de l'enfant. Si ce préavis n'est pas respecté, ces 5 jours seront facturés.

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement des frais de garde s'effectue uniquement par internet ou sur place par carte débit. Il doit être fait au plus tard, le 1er jour du mois suivant. Vous pourrez vous référer au calendrier de paiement.

REÇU POUR FIN D'IMPÔTS

En février de chaque année, des reçus pour fin d'impôts sont produits. Les reçus sont émis au nom du parent qui paie les frais de garde. Votre numéro d'assurance sociale est obligatoire pour les relevés fiscaux.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Le service de garde est ouvert durant les journées pédagogiques uniquement aux enfants ayant le statut de « régulier ». La technicienne fera parvenir aux parents un formulaire d'inscription en ligne par courriel. L'accès à une journée pédagogique sera refusé si le formulaire d'inscription n'a pas été complété.

FRAIS POUR LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES* 15,30 \$ par jour pour les frais de garde. Si votre enfant participe à une activité spéciale, il faut prévoir des frais supplémentaires reliés à l'activité et/ou de transport. Les frais sont non remboursables si l'enfant est absent.

ABSENCES

En cas d'absence d'un enfant, le parent doit prévenir le service de garde le plus tôt possible par téléphone ou par courriel. Il est à noter que le 8,95 \$/jour* vous est chargé et ce même si votre enfant est absent.

RETARDS : Après 17h30, les retardataires devront signer un avis de retard et seront facturés 10,00 \$ par tranche de 15 minutes par famille peu importe la raison. L'heure figurant à l'horloge du service de garde fera office de point de référence.

*La contribution parentale de 8,95\$/jour et 15,30\$/journée peut varier selon les normes gouvernementales.

Pour nous joindre : sdg.marais@csspo.gouv.qc.ca tél : (819) 682-9130 option 2